

Programme de Formation

TX04 - La passation des marchés publics de travaux



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 05/11/2026

fin 06/11/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Personnels chargés de la passation des marchés de travaux (ingénieurs, techniciens, toute personne en charge du suivi technique, administratif ou financier des opérations de travaux

Objectifs pédagogiques

- Identifier les pouvoirs et prérogatives d'un maître d'ouvrage public
- Identifier les différents intervenants dans une opération de travaux de bâtiment ou d'infrastructure sous maîtrise d'ouvrage publique ou d'infrastructure et leur rôle respectif
- Connaître les missions de chacun des prestataires intellectuels, du maître d'oeuvre, des entrepreneurs
- Connaître les différents modes de réalisation d'un ouvrage
- Mettre en oeuvre les règles de mise en concurrence
- Maîtriser les points de contrôle tout au long de la consultation des entreprises de la remise des dossiers de consultation des entreprises (DCE) par le maître d'oeuvre à la notification des marchés
- Préparer les avis de publicité et le règlement de consultation

Description

1. Les intervenants dans les marchés de travaux et leurs missions

Les acteurs d'une opération de travaux, leurs rôles et leur place dans la réglementation et le CCAG-travaux
Les groupements, leur forme, conjoint, avec ou non solidarité du mandataire, groupement solidaire ;
définition et caractéristiques

Les sous-traitants : définition et niveaux dans le CCAG-Travaux

2. Le programme et l'évaluation de l'enveloppe financière



Les rôles et les attributions du maître d'ouvrage : établissement du programme, évaluation de l'enveloppe financière des travaux

La notion d'ouvrages et d'opérations

Le mode de réalisation des ouvrages : procédé classique, conception-réalisation

La typologie des opérations de travaux

Les opérations de travaux spécifiques sous maîtrise d'oeuvre privée, sous maîtrise d'oeuvre publique

Les travaux de grosses réparations, de petit entretien

Les cas des besoins mixtes (travaux/ maintenance - fourniture - pose/ maintenance...)

Les besoins répétitifs ou séquencés

3. Le contenu du dossier de consultation

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le contenu indispensable du CCAP : les clauses de prix, de délais d'exécution, de conditions d'exécution, de vérification des travaux

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Les sources réglementaires : les normes, les CCTG, les documents des groupes d'étude sur les marchés

Les clauses d'un CCTP : l'interdiction des restrictions à la concurrence, la formalisation du besoin au travers de fonctionnalités ou de références à des normes

Le règlement de la consultation (RC)

Présentation du document : intérêt du recours au RC en complément de l'avis de marché

Les dispositions importantes : critères de jugement des candidatures et des offres, délai de validité des offres, conditions matérielles de remise des offres

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG)

La définition du CCAG : origine du document, cas de recours, possibilités de dérogations

L'intérêt du recours au CCAG Travaux : l'organisation du marché, la protection de l'acheteur mais aussi du titulaire

4. Le forme des contrats

L'accord-cadre s'exécutant par bons de commande

Les cas d'utilisation : une meilleure gestion de la fluctuation du besoin

Les clauses essentielles du marché : la durée (notion de reconduction), la gestion des minimum et maximum, le déclenchement des prestations, le délai de livraison, les modalités d'acceptation, la gestion de la notion d'exclusivité

L'accord-cadre s'exécutant par marchés subséquents

Les cas d'utilisation : permettre de satisfaire un besoin techniquement évolutif, et/ ou s'assurer d'une mise en concurrence permanente des prestataires

Les clauses essentielles

Le marché à tranches

Les cas d'utilisation : faire face à l'incapacité momentanée de l'acheteur d'arrêter le périmètre exact du marché.

Les clauses essentielles du marché : le contenu des tranches, les modalités d'affermissement des tranches conditionnelles, les indemnités de dédit ou d'attente.

5. Le lancement de la consultation

Les modalités de détermination du montant du marché

Les seuils de publicité et de mise en concurrence

Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion d'opération pour les travaux et la notion de services homogènes

Les deux formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon la procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique)

Les appels d'offres : identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres

Les autres formes de mise en concurrence

La procédure de dialogue compétitif : intérêt et limites de la procédure, présentation des conditions de mise en oeuvre

Les procédures négociées (avec ou sans mise en concurrence) : conditions d'utilisation, présentation des modalités de mise en oeuvre

6. Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

La sélection des candidats

Les documents et renseignements susceptibles d'être exigés des candidats

L'évaluation des candidatures : les éléments à prendre en considération (références, moyens techniques, moyens humains)

La sélection des offres

Les critères de choix : quels critères choisir en fonction de l'objet du marché

La méthode de notation des offres : études de la jurisprudence récente

Le jugement des offres de prix : la méthode dite du « chantier masqué »

La prise en compte d'objectifs sociaux et d'emplois

La présentation de variantes techniques : les nouvelles règles

Les offres anormalement basses : comment les détecter et les contrer ?

La négociation des offres : rappel des cas de recours à la négociation, les principes à respecter (égalité de traitement, transparence de la procédure), présentation d'une méthode pour une négociation efficace

Le choix de l'attributaire

Les demandes préalables : l'état annuel des certificats et la déclaration de moins de 6 mois des organismes

sociaux

Les documents spécifiques

La mise au point de l'offre

7. L'achèvement de la procédure

La motivation des choix

Le contenu d'un rapport de présentation

L'explicitation des motifs de rejet aux prestataires non retenus

Le délai de suspension

La signature du marché par le représentant du pouvoir adjudicateur

Le contrôle de légalité, le cas échéant

Les recours possibles

L'avis d'attribution

La publication des résultats pour les procédures formalisées et adaptées

La notification du marché au titulaire

La forme et les effets

L'établissement du certificat de cessibilité (l'exemplaire unique ou le NOTI6)



Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.